



Réunion (virtuelle) du Comité du CTF
Washington D.C.

Jeudi 19 novembre 2020

**RAPPORT SUR LES RISQUES DU CTF
(RÉSUMÉ)**

DÉCISION PROPOSÉE

Ayant examiné le Rapport sur les risques du CTF (document CTF/TFC.25/4), le Comité du Fonds pour les technologies propres (CTF) se félicite de l'avancement des travaux du Fonds.

Le Comité demande à l'Unité administrative des CIF de continuer à recenser, à évaluer et à surveiller les principaux risques pour le programme, et à faire rapport à ce sujet.

1 Introduction

1. Depuis le dernier rapport, la situation économique mondiale et dans les pays bénéficiaires du CTF dans lesquels des projets sont mis en œuvre s'est fortement détériorée en raison de la pandémie de COVID-19 (la pandémie). La pandémie représente une crise économique mondiale sans précédent dont il est difficile de prédire l'ampleur et la durée. Pour la plupart des gouvernements, le premier objectif pendant cette crise est de sauver des vies. Il est difficile à ce stade de prédire la durée de la pandémie, ainsi que la portée et l'efficacité des mesures économiques prises par les autorités nationales et les banques centrales, et de déterminer la nécessité de revoir les priorités budgétaires des pays bénéficiaires. La pandémie expose tous les programmes des CIF à des risques accrus sur le plan financier, commercial et opérationnel.
2. L'Unité administrative des CIF s'attend notamment à ce que la pandémie :
 - Retarde la mise en œuvre des projets ;
 - Modifie le montant et le calendrier des décaissements aux bénéficiaires si les projets sont retardés ;
 - Multiplie le nombre d'annulations ;
 - Incite les banques multilatérales de développement (BMD) et les bénéficiaires des financements à exiger des conditions plus favorables pour les projets en réserve, notamment la conversion des instruments financiers autres que l'aide directe en subventions ;
 - Modifie le calendrier de remboursement des prêts, qui seront restructurés pour allonger le délai de grâce et reporter les échéances;
 - Accroisse le risque de crédit et les pertes sur créances attendues.
3. L'Unité administrative des CIF note que les effets de la pandémie se font déjà sentir, et le présent rapport passe en revue certains des effets attendus sur la mise en œuvre des projets, ainsi que les créances irrécouvrables prévues. L'appréciation de la durée et de la gravité de ces effets continuera à évoluer et l'Unité administrative des CIF continuera à faire le point sur la situation.
4. Les pays en développement, dont certains bénéficient des ressources des CIF, étaient déjà lourdement endettés avant la pandémie et sont confrontés à de fortes restrictions budgétaires et monétaires pour atténuer les répercussions sur l'économie réelle des mesures de confinement et de distanciation sociale mises en place pour endiguer la pandémie. Ces pays risquent donc d'être moins enclins à financer des projets climatiques alors même qu'ils s'attachent à réduire les effets de la pandémie sur l'économie. Le rôle et le modèle de fonctionnement du CTF pour allouer des financements ciblés à des conditions de faveur qui encouragent les pays bénéficiaires à financer des projets climatiques, et leur permettent de le faire, sont donc encore plus importants et nécessaires pour favoriser une reprise durable et respectueuse de l'environnement.
5. Le présent rapport évalue les principaux risques qui pèsent sur le Fonds pour les technologies propres (CTF). Les données disponibles au 31 décembre 2019 ont permis de signaler les projets qui présentent un risque sur le plan de la mise en œuvre et de les comparer avec ceux signalés dans le précédent rapport (qui a utilisé les données disponibles au 30 juin 2019 pour évaluer ce risque). Certains projets utilisent des données plus récentes, comme indiqué dans le rapport. Pour les autres risques, les données disponibles au 30 septembre 2020 ont été utilisées et comparées aux évaluations faites dans le précédent rapport à partir des données disponibles au 30 septembre 2019.

2 Évaluation des principaux risques

6. Les principaux risques qui pèsent sur le CTF sont résumés dans la grille de risques ci-dessous.

Summary Risk Matrix - CTF			
<u>Risk</u>	<u>Likelihood</u>	<u>Severity</u>	<u>Risk Score</u>
Implementation Risk	Very Likely	Moderate	High
Currency Risk	Likely	Minimal	Low
Credit Risk	Likely	Moderate	High
Resource Availability Risk	Likely	Moderate	High

2.1 Risque lié à la mise en œuvre

7. Le risque lié à la mise en œuvre du programme financé par le CTF reste **élevé** : sur 104 projets, six (représentant 271 millions de dollars, soit 5 % des financements au titre du programme) sont à risque et l'Unité administrative des CIF anticipe que la vulnérabilité du programme à ce risque va augmenter, compte tenu des effets actuels et attendus de la pandémie. Le risque lié à la mise en œuvre du programme a été classé dans la catégorie « **risque élevé** » dans les six derniers rapports périodiques.
8. L'Unité administrative des CIF s'attend à ce que pandémie retarde la moitié des projets de six à 24 mois. Les projets déjà signalés à cause des risques liés à leur mise en œuvre accusent de nouveaux retards en raison de la pandémie. Parmi les facteurs liés à la pandémie, on peut citer la difficulté à trouver des entreprises pour les travaux et la livraison du matériel, les quarantaines obligatoires, les mesures de distanciation sociale, les restrictions concernant les déplacements (intérieurs et internationaux) et les restructurations et annulations de projet. Dans certains cas, les bénéficiaires de financements dans le secteur public et les BMD envisagent de prolonger la période de mise en œuvre plus longtemps qu'ils ne l'auraient fait autrement.

2.2 Risque de change

9. Au cours de la période précédente, l'Administrateur fiduciaire a encaissé tous les billets à ordre restant en circulation, soit un montant total de 345 millions de livres britanniques, supprimant ainsi le risque de change liés à ces instruments. Pendant la période considérée, le Royaume-Uni a fait une contribution de 187 millions de livres de nouveaux billets à ordre mais le risque de change lié à cette émission devrait rester minime du fait que les pertes latentes sur ces billets s'établissent à 4 millions de dollars. L'exposition du programme à ce risque est donc **faible**. À noter toutefois que, si ces billets ne sont pas encaissés pendant une période prolongée, ils pourraient être exposés à de plus fortes fluctuations des taux de change. Le risque de change du programme a été classé dans la catégorie « **risque faible** » pour la période considérée et la précédente, mais dans la catégorie « **risque élevé** » dans les quatre précédents rapports périodiques.

2.3 Risque de crédit

10. L'exposition du CTF au risque de crédit a augmenté et reste **élevée**. L'inclusion de pays à faible revenu dans le portefeuille de programmes dédiés au secteur privé (DPSP), à quoi s'ajoutent les effets de la pandémie, a accru les pertes attendues pour le CTF. Au 30 septembre 2020, cinq prêts étaient en défaut de paiement (deux d'un montant de 8 millions d'euros et trois d'un montant de 43 millions de dollars). En outre, un prêt en souffrance de 16 millions d'euros a été rétrocédé en 2019. Le programme a été classé dans la catégorie « **risque élevé** » dans les six derniers rapports périodiques.
11. Les effets de la pandémie sur les pays et sur l'économie mondiale continuent d'évoluer. L'une des

principales conséquences sur les marchés est l'augmentation des risques de défaut du fait que la plupart des pays prennent des mesures pour enrayer la pandémie. Face à la persistance de ces risques, les agences de notation externes ont commencé à revoir à la baisse la notation des pays et les entreprises dont la solvabilité a diminué en raison de la pandémie.

12. La pandémie a également accru le niveau d'endettement déjà élevé des pays en développement et des marchés émergents, comme l'Afrique du Sud et l'Équateur, qui ont continué d'emprunter pour atténuer les répercussions sur les entreprises et les ménages des mesures de confinement et de distanciation sociale qu'ils ont dû mettre en place. Certains pays tributaires du pétrole et du tourisme comme la Colombie et les Maldives ont subi un double choc économique qui les a enfoncés dans une récession encore plus profonde. L'Unité administrative des CIF prévoit que les pertes seront 10 % plus élevées que celles escomptées avant la pandémie.

2.4 Risque lié à la disponibilité des ressources

13. Le risque lié à la disponibilité des ressources a été reclassé dans la catégorie « **risque élevé** » du fait que le déficit de ressources disponibles a augmenté de 473 millions à 703 millions de dollars.